

Chapitre 9 : Marchandises destinées à la vente

Certaines entreprises exercent une activité commerciale en achetant des marchandises en vue de les revendre.

Achat et vente de Marchandises:

- Comme toutes les marchandises achetées sont destinées à la vente, on comptabilise l'ensemble des achats et des frais liés au achats (assurance, transport, etc) dans un compte de charges appelé 4200 Achat de marchandises. Suivant le plan comptable, il est possible de débiter les frais d'achats dans un compte 4270 Frais d'achats.
- La vente de marchandises constitue un produit, comptabilisé dans un compte appelé 3200 Vente de marchandise. L'ensemble des ventes, après déduction des rabais, remises, escomptes (3290 Déductions accordées) et retours s'appelle le chiffre d'affaire net (CAN).
- L'inventaire des marchandises figure au bilan dans un compte d'actif, appelé 1200 Stock de marchandises.
- Le coût total des marchandises vendues durant un exercice s'appelle le Prix de Revient d'Achat des Marchandises Vendues (PRAMV). Le PRAMV ne peut être déterminé qu'après avoir calculé la variation de stock enregistrée durant l'exercice.
- La différence entre le CAN et le PRAMV indique la Marge brute ou Bénéfice brut. La détermination du Résultat d'exploitation peut se faire à l'aide d'un compte de résultat à 2 degrés.
- La Marge brute est une notion très importante lorsqu'on déploie une activité commerciale consistant à acheter et revendre une marchandise ou un produit qui ne subit pas de transformation.
- $CAN = 3200 \text{ Vente de marchandises (CAB)} - 3290 \text{ Déductions accordées}$
- $PRAMV = 4200 \text{ Achat de marchandises} + 4270 \text{ Frais d'achats} - 4290 \text{ Déductions obtenues} +/- 4280 \text{ Variation de stock}$

Déductions accordées et obtenues:

- Les déductions accordées sur les vente de marchandises (escompte, rabais et remises accordés) sont comptabilisées dans un compte 3290 Déductions accordées.
- Les déductions obtenues sur les ventes de marchandises sont comptabilisées dans le compte 4290 Déductions obtenues.

Frais d'expédition et d'achats:

- Les frais d'expédition et d'emballage relatifs à la vente de marchandises sont comptabilisées dans le compte 6280 Frais d'expédition.
- Frais d'expédition et d'emballage :
 - frais à la charge de l'entreprise : 6280 Frais d'expédition à Caisse
 - frais à la charge du client : 1100 Créances clients à 3200 Ventes de march.
- Les frais d'achats se composent des droits de douane à l'importation, des frais de transport à l'achat, ainsi que les frais d'assurance. Ils sont comptabilisés dans le compte 4270 Frais d'achats.

Rectification des erreurs comptables (L'extourne):

En cas de saisie de manière manuelle :

Lorsqu'une erreur a été commise dans la comptabilité, il n'est pas permis de l'effacer ou de la biffer. Il faut annuler l'écriture en passant l'écriture contraire, cela s'appelle une extourne et ensuite il faut passer l'écriture correcte.

Gestion des stock:

- Diminution de stock: charge pour l'exercice:

b) à la charge du client

Créances clients

à Vente de marchandises

-Commission:

a) ayant un caractère de salaire Salaire

à Caisse

b) sans caractère de salaire

Vente de marchandises

à Caisse

+ 1200 Stock de march. -

+/- 4280 Variation de stock +/-

+ 4200 Achat de march.

- 3200 Vente de march. +

+ 3290 Déductions accordés -

- 4290 Déductions obtenues +

+ 6700 ACE -